

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTRÉAL, VENDREDI, 22 JANVIER 1847.

No. 6

MANDEMENT DE MGR. DE LAVAL AU SUJET DES BOISSONS ENIVRANTES.

FRANÇOIS, par la Grâce de Dieu et du S. Siège, Evêque de Pétrée Vicaire Apostolique du Canada, nommé par le Roi, 1er. Evêque du dit pays.

A tous les Curés de notre dépendance ayant soin des âmes, SALUT.— Le désir de soulager les âmes des fidèles qui nous sont confiées, nous ayant porté ci-devant (au mois d'octobre dernier) de faire publier une suspension d'excommunication, portée au mois de mai, 1660, contre ceux qui donnent des boissons enivrantes aux sauvages, par l'espérance qu'on nous avait donnée que les moyens que l'on avait essayés d'y apporter, seraient suffisants pour empêcher le cours d'un si grand mal; mais l'expérience nous ayant malheureusement fait voir le contraire, et le mal en étant arrivé aux derniers excès, dans tous les lieux où se rencontrent des sauvages, même au milieu de Québec, où, par suite de l'ivresse journalière des sauvages de l'un et de l'autre sexe, ils en sont venus à des meurtres inouïs et même à des violens de personnes innocentes, qui sont horrent dans leurs circonstances, tout le christianisme de cette nouvelle église étant malheureusement étouffé par ces désordres dans les âmes de ces pauvres sauvages, lesquels nous voyons, nonobstant tous les soins des missionnaires avec une douleur extrême abandonner la foi.

POUR CES CAUSES, le tout mûrement considéré, nous étant obligé par les devoirs de notre charge de nous opposer de tout notre pouvoir au torrent de ce désordre, qui mine entièrement la foi de cette église, vous enjoignons de publier aux peuples dont vous avez le soin que la suspension de la dite excommunication est ôtée, et icelle excommunication remise en force et vigueur contre tous ceux qui donnent, en quelque façon que ce soit des boissons enivrantes aux sauvages, sinon un ou deux coups par jour de la petite mesure ordinaire que l'on donne aux gens de travail français: ou en d'autres termes deux petits coups d'eau de vie par jour. Enjoignons d'exhorter un chacun de prendre garde soigneusement à soi en cela pour n'attirer point sur sa personne et sur tout le pays la malédiction du Seigneur qui n'est déjà que trop à craindre.

Donné à Québec, en notre demeure ordinaire, le 24 de février, 1662.
(Signé.) FRANÇOIS, EVÊQUE DE PÉTRÉE.

Et plus bas,

Par le Commandement de Monseigneur, (Signé.) BORGEMENT.

Nous n'osons multiplier les citations, ni reproduire les précis qui justifieraient la conduite du chef de l'Eglise du Canada. Ses mandemens contre l'ivrognerie, et il y en a plusieurs, ceux de Mgr. S. Valier, son successeur, étoient assez explicites, assez bien motivés pour que les trafiqueurs et leurs suppôts ne pussent prétendre ignorer les maux qui découlaient de leur trafic: et pour que les censeurs de l'Evêque cessassent leurs clameurs intempestives. Nous nous bornons à reproduire ce court article de l'ordonnance de Mgr. S. Valier, du 31 d'octobre, 1690, qui "défend aux prêtres, qui administrent les sacrements, d'absoudre les cabarettiers qui vendent aux gens, sans besoin, des liqueurs fortes, et de ne les admettre aux sacrements que lorsqu'ils auront restitué les profits ou gains qu'ils ont retiré de leurs boissons en enivrant les sauvages et les blancs....."

Pour avoir une idée juste des maux que causait aux missions sauvages la traite de l'eau-de-vie, il faudrait recourir aux écrits laissés par ceux qui furent les témoins des malheurs que produisit la boisson donnée outre mesure à des hommes qui n'en avaient pas fait usage dès leur bas âge. Ses effets furent toujours plus violens sur des viscères et des cerveaux vierges. Nous référons sur ce sujet à la lettre 117e. de cette collection qui traite largement des pernicieux effets de l'eau-de-vie sur le moral et sur le physique des sauvages. Nous nous bornons pour le moment à extraire les notes suivantes, qui font voir que les Missionnaires se plaignaient sans cesse à l'Evêque et aux autres personnes en autorité pour obtenir remède contre les abus des traiteurs.

Le Père JACQUES TREMIN, qui fut pendant près de trente ans employé aux missions, et qui demeura longtems chez les Tsononhouans, à mainte reprise se plaignit de ce que l'usage des boissons abrutissait, et en peu de tems, les sauvages de sa mission. Il adressa à ce sujet plusieurs lettres à M. de MESY, et tenta divers moyens pour empêcher les traiteurs d'aller jusqu'à sa mission, "vu que leur commerce ruinait ses néophytes et causait dans la tribu de très graves dérèglements....."

PÈRE CLAUDE ALLOUEZ, Jésuite, qui avait voyagé presque jusqu'à la

mer du Nord, dit, dans ses relations, "que les sauvages rendus dans l'intérieur se plaignaient de ce que l'eau de feu ruinait leur santé. Ils lui déclaraient que quoique le goût en fût détestable, ce liquide leur procurait des sensations douces et agréables d'abord; mais qu'après en avoir fait usage une fois ou deux elle les tourmentait violemment....."

Le Père JOSEPH MARQUET, qui a vécu longtems au pays des Iroquois, déplore dans ses lettres les tristes effets que produit chez les peuplades sauvages l'usage des boissons enivrantes, et demande sans cesse "qu'on avise aux moyens de mettre un terme à la rapacité de ceux qui vendent si cher une boisson qui cause tant de désolation....."

Le Révél. Père ANDRÉ PEARRON, ou, selon d'autres chroniqueurs, Pierron; stationné à la mission des Agniers avait de beaux talens pour la peinture. Ses tableaux, auxquels il se livrait dans ses momens de loisir, produisaient un effet magique sur les esprits des sauvages qui professaient le plus grand respect pour leur missionnaire et le regardaient comme "le plus grand génie du monde." Cependant ils lui étaient indociles lorsqu'ils voyaient approcher quelque traiteur auprès de leur village.... Il fut obligé de se plaindre au Gouverneur de la Nouvelle-York de la conduite des traiteurs anglais "et le Gouverneur écouta sa demande bénignement, dit-il, et prit des mesures pour réprimer le commerce des trafiqueurs de pelleties en eau-de-vie."

Les Pères BRIAS et CARHIAL, qui étaient employés auprès des Onnontagués tinrent toujours bon compte à ces barbares de l'accueil qu'ils firent aux ministres de l'évangile; mais aussi ils regrettèrent longtems que les progrès de la foi parmi eux fussent interrompus par les traites d'eau-de-vie qu'ils faisaient trop fréquemment avec les Anglais de la Nouvelle-Hollande..... Ils disent que "ces hommes, devenus des monstres ou plutôt transformés en démons par l'usage des boissons se livraient à des meurtres continuels....."

L'ŒUVRE DES BONS LIVRES.

M. l'Editeur. — La noble tâche que vous remplissez avec tant de zèle, de démontrer tout le ridicule de la conduite des quelques *éteignoirs* qui déshonorent le Canada, la plus belle, la plus riche partie des colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, me fait espérer que vous voudrez bien insérer dans votre prochain numéro, une partie du compte rendu de la séance du comité des bons-livres du 9 janvier courant, dont je suis, depuis une année, le bibliothécaire. Je l'espère avec d'autant plus de raison, que parler de l'œuvre des bons-livres, c'est précisément parler de l'instruction et de l'éducation, deux sujets que vos correspondants traitent, je dirai presque journellement, avec ce bon sens qui les caractérise si bien, ce qui me paraît, à en juger par l'empressement que vous mettez à donner de la publicité à ce sujet, être l'un des buts principaux de votre mission comme éditeur. — Ce noble empressement vous fait beaucoup d'honneur, monsieur l'éditeur, et tous vos compatriotes, les *éteignoirs* exceptés, vous en ont une très grande reconnaissance.

La bibliothèque des bons livres compte deux années et demie d'existence elle fut d'abord établie dans les bâtimens de la fabrique située sur la place d'armes, où vient d'être bâtie la banque de Montréal. Elle a été transférée, depuis plus d'une année, dans une des salles des nouveaux bâtimens de l'Hôtel-Dieu, dont la principale entrée est dans la rue St. Joseph. La nouvelle salle est très vaste, et pourrait facilement contenir grand nombre de lecteurs; les personnes qui désireraient prendre des notes pourraient aisément la faire dans un cabinet séparé où elles jouiraient d'une tranquillité parfaite. C'est à la générosité des bonnes dames de l'Hotel-Dieu qui prêtent gratuitement à l'œuvre ce beau local, que le public est redevable d'un emplacement si vaste et si bien situé.

Au premier janvier 1846 SEPT CENTES familles emportaient des livres pour les lire à domicile; le nombre de lecteurs a tellement augmenté dans le courant de l'année qui vient de s'écouler qu'il est aujourd'hui de TREIZE CENT TRENTE SEPT pour la population française seulement. VINGT CINQ MILLE HUIT CENT TRENTE VOLUMES ont été prêtés et lus dans les familles Franco-Canadiennes pendant l'année 1846; 24,501 volumes sont rentrés à la bibliothèque et 1329 sont encore en circulation dans la paroisse. Ces chiffres démontrent clairement que la bibliothèque n'est plus actuellement à son coup d'essai, qu'elle est essentiellement nationale, puisqu'elle distribue journellement, depuis quelque tems, une nourriture intellectuelle à TREIZE CENT TREN-

TE-SEPT familles Franco-Canadiennes. Le nombre des volumes français est de 4970.

L'œuvre, qui, jusqu'au 1er octobre 1845, n'avait mis en circulation que des livres français, commença à prêter des livres anglais dans le courant de dit mois d'octobre. Ce premier essai a été loin de répondre à l'attente du comité. Un très-petit nombre de lecteurs répondirent à l'appel qui leur était fait; et encore parmi ce petit nombre figurent quelques Franco-Canadiens. La bibliothèque anglaise se composait alors de 300 volumes, elle est actuellement de 422 volumes; 1091 volumes sont sortis pendant l'année 1846, dont 108 sont encore en circulation; le nombre des lecteurs anglais est actuellement de 100.

Dans sa séance du 2 février 1846, le comité, tout en regrettant de ne pouvoir pas augmenter le nombre des livres anglais, parce qu'il ne lui était pas possible de pouvoir s'en procurer à bon marché, pria M. le Directeur de l'œuvre de recommander aux prêtres desservant la population Irlandaise de parler souvent en chaire des avantages et des grands biens que peut produire une bibliothèque publique, nombreuse et bien composée, afin d'accroître le chiffre des souscripteurs. C'est avec peine que le comité voit que ces recommandations n'ont pas produit le résultat qu'il s'était proposé. Cependant il vient au commencement de cette année renouveler la même demande à M. le Directeur, espérant que la population Irlandaise répondra cette fois à la sollicitude toute paternelle de prêtres nombreux et éclairés qui lui distribuent avec tant d'éloquence et de dévouement la parole de Dieu.

Le comité pour se conformer à l'ordonnance de Monseigneur l'Évêque de Montréal, qui dit que; trois membres laïques seraient adjoints au comité et renouvelés chaque année, savoir: Le marguillier en charge et deux autres citoyens notables qui sont élus tous les ans par le comité dans sa dernière séance de l'année, a remplacé les deux anciens membres laïques par deux nouveaux; ainsi MM. Pierre Moreau, avocat, et Denys Cotterell, marchand tailleur ont été remplacés par MM. William C. H. Coffin, notaire, et Thomas McGrath, entrepreneur, qui ont été élus membres du comité. M. Joseph Vallée, marguillier, en charge pour l'année qui vient de s'écouler a été remplacé par M. Fleury St. Jean, marguillier, pour l'année 1847.

Le nombre total des volumes tant anglais que français est actuellement de 5,392, c'est déjà quelque chose; néanmoins c'est peu en comparaison du bien qui résulterait d'une bibliothèque bien choisie de 12 à 15,000 volumes, nombre que pourrait facilement contenir la salle. Ne serait-il pas possible, monsieur l'Éditeur, de combler cette lacune? Oh! oui. Des entreprises infiniment plus coûteuses et moins utiles obtiennent en Canada un succès qui fait envie à la vieille Europe. Quand il s'agit de l'entreprise par excellence: de développer les facultés intellectuelles de l'homme, le Canadien dont l'hospitalité est passée en proverbe, ne restera pas en retard. Les pères dont les 1500 enfants reçoivent actuellement, chez les bons frères de la doctrine chrétienne, une instruction, une éducation tout à la fois savante, morale et religieuse, ne resteront pas sourds à notre appel. Ils savent fort bien que que dans quelques années ces 1500 jeunes intelligences viendront demander à l'œuvre des bons livres une nourriture saine et abondante, seule capable de soutenir et de fortifier les facultés intellectuelles de leurs enfants; facultés que la divine providence s'est plu à répandre abondamment chez le jeune canadien.

Et vous aussi, marchands intelligents et respectables de la cité de Montréal qui dénouez si cordialement chaque jour les cordons de votre bourse pour un si grand nombre d'institutions de charité, vous aussi vous ne resterez pas sourds à l'appel que je viens vous faire au nom de la classe nombreuse et industrieuse de cette ville peu favorisée de la fortune qui vient chercher gratuitement à la bibliothèque quelques ouvrages capables de lui faire supporter chrétiennement les privations de tous genres qu'elle éprouve journellement. D'ailleurs, n'est-ce pas un moyen d'être utile à vos nombreux commis, qui doivent un jour former cette belle classe de marchands de Montréal, en leur procurant la facilité de venir recueillir à l'œuvre des bons livres cette manne intellectuelle seule capable de compléter leur éducation.

Ne vous y trompez pas, pères de famille et classe nombreuse de marchands de cette cité. Si vos enfants et vos commis n'ont pas la facilité de lire de bons livres, ils en liront nécessairement de mauvais. Les livres sont trop longs et trop rigoureux dans ce pays et l'instruction fait de trop grands progrès en ce moment, pour croire qu'une jeune intelligence, aussi avide d'instruction que l'est celle du canadien, passe tout un hiver sans lire quelque chose qui pique sa curiosité; ou qu'il ne s'occupera pas de toute autre chose capable d'étouffer en lui, les germes précieux des vertus que vous inculquez avec tant de plaisir à vos enfants.

Ce sujet mérite toute l'attention des personnes qui ont réellement à cœur la prospérité de leur pays. Il est le complément de l'éducation, objet dont s'occupent sérieusement en ce moment plusieurs hommes de bien de cette province, au grand désespoir des quelques égoïstes qui font aujourd'hui le déshonneur de leur belle patrie.

Le prix de l'abonnement à l'Œuvre des Bons Livres est d'une piastre par année. Les personnes incapables de payer cette somme ne sont pas privées du bénéfice de l'institution, elles peuvent emporter à domicile, comme les associés trois fois par semaine, des livres sans payer aucune rétribution.

La bibliothèque est ouverte, pour les livres français, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de deux heures à quatre heures et demie du soir; pour les livres anglais, les dimanche et jeudi de chaque semaine; le dimanche depuis la

grand'messe jusqu'aux vêpres, et depuis vêpres jusqu'à cinq heures; le jeudi aux mêmes heures que pour les livres français.— F. V. R.
Montréal, le 10 janvier 1847.
Mines

BULLETIN.

Extraits du pamphlet *Esquisse de la Vie de MGR. DE LAVAL.—Pte IX.*
—*Missions du Tong-King.—Représailles d'un assassin au Mexique.—Longévité.—Incendie.*

Dimanche dernier il y a eu une quête dans l'église paroissiale de cette ville, qui s'est élevée à £140, en faveur de Mgr. l'Évêque de Walla-Walla.

—Nous donnons ici un extrait de l'*Esquisse de la Vie et des travaux apostoliques de Sa Grandeur MGR. DE LAVAL*, dont l'auteur veut rester inconnu; selon nous, il a tort; son œuvre ne peut que lui être honorable, tant par l'exécution que par ses motifs, et nous pouvons ajouter et aussi pour son utilité. Quoique cet écrivain paraisse prendre pour guide ce texte de l'imitation: *Ama nesciri*, nous pensons cependant que malgré son humilité son nom sera connu de ses compatriotes qui lui ont obligation pour le service qu'il a bien voulu leur rendre. Comme nous pensons qu'on ne peut mieux faire connaître le mérite de l'auteur à ceux qui n'ont pas l'avantage d'avoir son livre, qu'en leur en offrant quelques extraits; nous avons choisi de préférence, le morceau où il est parlé de la traite de l'eau de vie, et de plus dans une autre colonne nous avons aussi donné les notes de l'auteur à ce sujet, car nous avons pensé que nous ne pouvions trop faire sur un article, à l'occasion duquel nos historiens modernes du Canada ont, aussi injustement que mal-habilement, maltraité le vénérable prélat qui a vaillamment combattu la cause du Seigneur, contre les gouverneurs et les hommes puissans du pays, qui par esprit d'avarice oubliaient dans leur égoïsme, la sainte cause de la religion et aussi les véritables intérêts de leur souverain; puisque la traite de l'eau de vie ne pouvait que nuire à l'établissement de la nouvelle colonie, et en même temps qu'à abrutir un peuple sauvage qui devenait d'autant plus féroce qu'on lui versait plus abondamment ce *poison de feu* qui arrêtait sa civilisation. Nous commencerons par deux extraits de l'Éloge funèbre que M. de la Colombière prononça au service qui fut chanté trente jours après le décès de Mgr. de Laval.

“Que n'a-t-il pas fait pour surmonter les obstacles qu'il a trouvés à la conversion des sauvages? D'un côté ces pauvres néophytes recevaient la vie de la grâce par le ministère des missionnaires, et de l'autre ils recevaient la mort de l'âme par un commerce abominable d'eau-de-vie également funeste aux vendeurs et aux acheteurs, et qui jusqu'ici a fait amortir presque tous les fruits du zèle des ministres évangéliques. Quelle fut l'indignation de ce Moïse à la vue du veau d'or? avec quel courage et quelle force il s'éleva contre cette idole? que n'a-t-il pas fait pour la détruire et la mettre en cendres? Il a employé son autorité de Pontife et les censures Ecclésiastiques, il a soutenu pendant plusieurs années les persécutions des gens de toutes sortes d'état, qui, par intérêt ou par prévention, s'étaient déclarés en faveur de ses adversaires. Voyant que son pouvoir et sa patience étaient inutiles il a été au-delà des mers employer les secours et la protection des gens de bien, réveiller le zèle des serviteurs de Dieu, réclamer la justice et la piété de notre grand monarque. Les infirmités qui l'obligeaient il y a vingt-trois ans à se démettre de son Evêché n'ont pas pu le faire désister de cette sainte entreprise. “No pouvant plus agir comme Evêque, il n'a pas laissé d'agir comme particulier avec la même force et la même vigueur; enfin il a eu le bonheur avant de mourir de voir la droiture de ses intentions reconnue et la vérité triompher du mensonge et la traite d'eau-de-vie défendue avec autant de sévérité et avec plus d'efficacité par Louis-le-Grand qu'elle n'avait été par le premier Evêque de Québec.”

“Que servira d'avoir eu un père si fidèle si nous ne marchons sur ses pas et si, au lieu de nous prévaloir de cet avantage, nous augmentons notre condamnation en nous éloignant de ses exemples? C'est ce que feront ceux qui, s'obstinant contre les ordres du ciel, et contre

L'autorité des puissances de la terre, à porter le poison de l'ivrognerie dans les missions des Sauvages, et à faire blasphémer le nom de Jésus-Christ parmi ces prosélytes dont le prélat a eu tant à cœur la conversion."

"Une grande partie des peines et des amertumes qu'éprouva ce vigilant pasteur dans le cours de son administration, fut causée par le zèle qu'il déploya en s'opposant au commerce de l'eau-de-vie. Infâme trafic, que les Français se permettaient avec les sauvages, qui fut si ruineux aux intérêts temporels et spirituels des barbares et des blancs à la fois ! Ce fut la cause de troubles longs et chagrinans entre le clergé qui, d'une part, s'opposait à cette traite ; et les gouverneurs et intendans, que l'amour du gain engageait, de l'autre, à la favoriser.*auri sacra fames !*

Vous savez ce que peut l'ardente soif de l'or !

"Quoique l'humanité tombée au plus bas degré de l'avilissement, de l'abjection et de l'infamie ne puisse donner aux hommes un spectacle plus hideux que celui de l'ivrognerie, néanmoins, ce mal si repoussant, répétons-le, si hideux ; des gouverneurs, en apparence amis de la morale, l'ont favorisé et se sont efforcés de faire prévaloir la prétendue nécessité de tolérer ce chancre de la société.

"Avant l'arrivée de l'Évêque en ce pays, les missionnaires avaient fait de vains efforts pour arrêter ce mal dont originaient tant de maux. Ils avaient vivement désiré l'arrivée d'un évêque, espérant qu'on serait plus docile à son autorité. L'évêque, dans le principe, se contenta d'instruire ses ouailles de la difficulté qu'ils apportaient à la conversion des sauvages infidèles et de la violation fréquente des lois de la morale dont ils étaient par là la cause. Enfin, après deux ou trois années employées à donner des avis, soit dans le particulier, soit par des mandemens publics ; après avoir vainement espéré le retour à de meilleures idées, le prélat sentant l'inefficacité de ses conseils et de ses monitions, émit un dernier mandement où il exposait combien il lui était pénible d'en venir à effectuer des mesures dont il avait déjà été forcé de faire la menace. Il fulmina peu après une sentence d'excommunication, encourue par le fait, contre ceux qui vendaient des boissons enivrantes aux sauvages. Ceci se passait vers la fin de l'année 1660. L'année suivante, l'évêque révoqua son mandement et suspendit l'excommunication ; mais il fut forcé de la remettre en vigueur et publia à cette effet un autre mandement en 1662. Il la renouvela encore par ses lettres pastorales (en 1667 et en 1669) contre l'ivrognerie, se réservant à lui seul l'absolution de la faute que commettaient ceux qui exerçaient cet infâme métier. Faut-il donc être forcé d'ajouter que les autorités temporelles, sous différens prétextes, paralysèrent les mesures que l'évêque mettait en œuvre pour réprimer ce honteux trafic ! Que de tracasseries n'eut-il pas à essayer à ce sujet !... Que de troubles on lui suscita par rapport aux sages mesures qu'il avait adoptées et qui devaient produire de si grandes améliorations dans l'état moral du peuple et obvier à tant de malheurs !..... Le gouverneur porta plainte à la cour contre le zèle outré du prélat. L'évêque incriminé se justifia en montrant combien était inique la conduite d'un chef civil qui, dans une colonie encore au berceau, favorise la cause de tant de crimes, l'usage des boissons fermentées. Le baron d'Avaujour fut rappelé ; mais M. de Mézy, son successeur, ami de l'illustre évêque, ayant les mêmes intérêts que son prédécesseur à favoriser la traite de l'eau-de-vie, écouta les mauvais conseils que lui donna son entourage. L'évêque, après en avoir plusieurs fois conféré avec lui, sentant l'inutilité de ses procédés, voulut tenter auprès de son ami une dernière démarche. Dans une lettre d'une nature toute paternelle et confidentielle, il le pria d'apporter la plus grande restriction aux permis ou licences qu'il donnait, de ne les accorder qu'à des personnes qui n'en abuseraient pas..... Il demandait que la conduite du gouverneur appuyât les paroles de l'évêque, qu'elle fût autorisée par ses discours et récompensée de ses travaux. Le prélat s'efforçait de lui faire comprendre qu'il devait agir de manière à ne pas froisser son autorité épiscopale ni la compromettre ; que c'était peu connaître les intentions de son souverain que de faire servir son nom

à une cause si palpable de démoralisation parmi ses sujets ; qu'il faisait tomber dans le mépris public le gouvernement en déclarant qu'il fallait tolérer la traite pour subvenir aux dépenses ; qu'il décourageait le clergé en rendant ses efforts impuissans....

"Le gouverneur mal avisé, ne tint compte à son évêque ni de ses conseils paternels ni de la manière courtoise et déferente avec laquelle il en avait agi. Il se détermina à rompre avec son ami, son protecteur ; il s'aigrit contre lui ; il le poursuivit à outrance. L'évêque, quoique contristé, ne se plaignit pas ; mais toutes les bouches exhalèrent en plaintes contre les basses menées du gouverneur. La cour demanda des éclaircissemens au gouverneur et à l'évêque, qui fut obligé d'exposer à son roi la conduite de son représentant. On écouta les raisons du prélat, et M. de Tracy fut appointé pour succéder à M. de Mézy. Le nouveau gouverneur appuya l'évêque, comme vous le verrez dans l'endroit auquel je vous réfère pour vous faire connaître tout ce qui a trait à cet infâme commerce. C'est la cent dix-septième de mes lettres entièrement consacrée à l'Histoire de la Traite de l'eau-de-vie.

"Ceux qui se sentiraient portés à taxer l'évêque de rigorisme en cette affaire, n'ont qu'à lire, dans les mémoires du tems, la relation des milles et une scènes de lubricité, de viol, de carnage, auxquelles cet abus de liqueurs a donné lieu tant qu'il fut toléré parmi des nations barbares et misérables, qui avaient pour ces liquides une passion inextinguible. D'ailleurs, pour condamner un pareil personnage, il faudrait l'entendre, ou du moins ne le juger que sur son terrain. Je veux dire qu'on devrait se transporter au tems d'alors, puis voir si les circonstances où il se trouvait ne légitimaient pas suffisamment ses procédés. Il faudrait ne pas oublier à son appui que les ordres de la cour, adressés à plusieurs gouverneurs et intendans, portaient de soutenir les réglemens de l'évêque. On pourrait dire, en sus, que tous ses successeurs au siège épiscopal de Québec, non seulement ne se sont pas permis de blâmer sa conduite, mais qu'ils ont maintenu d'une manière invariable les dispositions sages qu'avait arrêtées le digne évêque de Pétrée ; et, par là ils l'ont justifié pleinement la ligne de conduite qu'il avait tracée."

—Une personne respectable et digne de la plus haute confiance écrit de Rome :

"J'ai pu enfin voir le Pape ; j'ai eu ce bonheur ! c'est une figure angélique, c'est la grâce, la dignité, la douceur, la finesse même.

"Il aime à parler de la France et de nos grandes questions religieuses. Il apprécie les hommes et les choses avec une netteté extraordinaire : son coup d'œil est d'une vivacité et d'une pénétration supérieure.

"Dans une circonstance importante, le cours de la conversation ayant amené le nom de M. le comte de Montalembert : "Le comte de Montalembert, s'écria-t-il, son nom est un éloge ! oui, reprit-il en se répétant, il suffit de le nommer pour le louer." Puis, entrant dans quelques détails : "J'ai lu ses discours il y a deux ans avec un bien grand plaisir ! il est bien dévoué à l'Église !" Et il ajouta : "Il faut persévérer à réclamer la liberté d'enseignement avec courage, avec fermeté, (il insistait sur ces dernières paroles avec un accent remarquable,) et aussi avec charité, ajouta-t-il en souriant amiablement, oui, avec charité ; car nous devons toujours combattre avec confiance en Dieu, et la confiance en Dieu inspire la charité."

"Je vous garantis l'authenticité textuelle de ces paroles.

"Dernièrement il recevait encore avec une faveur marquée un des prêtres les plus distingués du clergé de France, M. l'abbé Dupanloup. M. l'abbé Dupanloup est connu à Rome comme en France. Il avait été fort recommandé par le Cardinal Lambruschini au Pape Pie IX qui l'a reçu avec une bonté et une affection toutes particulières. "Je sais, lui a-t-il dit entr'autres choses, ce que vous avez fait dans cette grande lutte, et que vous avez allié le courage avec la charité." Et il l'engagea à continuer. Puis, au moment où M. l'abbé Dupanloup allait se retirer, le Pontife le retint en lui disant : "Je veux que vous vous souveniez de moi ;" et il lui offrit, en effet, avec une gaieté et une simplicité charmantes, un souvenir qui sera sans doute aussi cher et aussi précieux à M. l'abbé Dupanloup qu'il lui est honorable.

« Du reste, ces faits ne font que confirmer ce que je savais déjà des dispositions et des sentimens du St. Père. Sa piété, d'ailleurs, est profonde autant que son intelligence est vive et élevée, son cœur tendre, son caractère ferme; c'est tout ensemble un apôtre et un homme d'Etat.

« Je ne serai que l'écho de la voix publique en vous disant qu'il est adoré ici. C'est à un degré inoui. Les esprits les plus graves le regardent comme un *homme providentiel*. Que Dieu en soit béni!

— Une lettre de Macao, écrite par le P. F. Ramon Rodriguez, procureur-général des missions espagnoles en Chine et au Tong-King, donne de consolans détails sur les missions des Dominicains dans ce dernier pays. Le clergé de la mission compte cinquante-neuf membres dont dix Dominicains espagnols, vingt-six Religieux indigènes, et vingt-trois prêtres séculiers également indigènes. Dans l'espace d'une année, ces cinquante-neuf missionnaires ont administré le sacrement de Baptême à quatre cent soixante-cinq adultes et à dix mille cinq-cent vingt-sept enfans; le sacrement de la Pénitence à cent cinquante trois mille trois cent soixante personnes, la Sainte Communion à cent trente-neuf mille sept cent quarante-huit personnes, et l'Extrême-Onction à trois mille deux cent soixante-onze malades; ils ont, en outre, béni quinze cent trente-trois mariages.

— Peu de tems après la capitulation de Monterey, un jeune homme nommé David Horsley, appartenant à la compagnie des volontaires Texiens du capitaine Chandler, fut assassiné par les Mexicains. Le journal *Austin Democrat*, (Texas) donne sur le crime les détails suivans: un soir Horsley partit pour se rendre dans un petit bois d'orange et ne rentra pas de toute la nuit, ses camarades remarquèrent son absence et conçurent des craintes pour sa personne. Ils se mirent à sa recherche; arrivés au bois en question, ils y trouvèrent du sang et, en suivant la trace, ils finirent par retrouver le corps du malheureux, traversé de part en part d'un coup de lance ou d'une autre arme à peu près semblable. Ce lâche assassinat produisit parmi les camarades de Horsley la plus violente agitation, et ils résolurent d'en tirer vengeance. Le général Woorth ayant eu connaissance de leurs projets, envoya un officier pour leur défendre de donner suite à leurs idées de représailles. Malgré cette défense, cent Mexicains ont payé de leurs vies le meurtre de Horsley. Le désordre a été si loin, que le général Taylor a dû donner ordre à toutes les troupes licenciées de quitter la ville dans les quarante-huit heures.

— Les journaux rapportent un cas de longévité étonnant: un nègre du nom de John C. Rickets est mort dernièrement à Spanish-town, dans la Jamaïque, à l'âge avancé de 142 ans. Il n'a été malade que deux semaines avant sa mort.

— Mercredi vers midi, le feu a pris dans une boutique de menuisier appartenant à un nommé Goodwin près de l'évêché, la boutique ainsi que la maison ont été en peu de tems la proie des flammes, rien n'a été sauvé, la maîtresse de la maison n'a eu que le tems de s'enfuir avec son enfant dans ses bras. Rien n'était assuré. Il n'y a pas bien longtems que le feu s'était déclaré dans le même endroit dans une autre boutique de menuisier, et qui a occasionné la destruction de plusieurs maisons. Ceux qui font des ripes devraient plus craindre le feu que les autres; qu'on entre dans une boutique de menuisier et on verra que c'est bien souvent le contraire.

— La malle et plusieurs voitures sont traversées à Longueil lundi dernier. On a tracé le chemin jusqu'à Laprairie; et il y a plusieurs années que l'on n'en a pas vu d'aussi beaux.

— Le *Freeman's Journal* de New-York rapporte qu'une Dame, en attachant son cordon autour d'elle, le cassa, elle sentit aussitôt comme l'explosion d'une arme à feu, qui lui brisa les reins et les côtés. En examinant le cordon on vit qu'il était fait de fulmi-coton, ou coton-poudre!

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

Le 18 août à trois heures, a eu lieu la pose de la première pierre de l'église Saint-Joseph d'Angers. Dès deux heures, un foule compacte hommes, femmes, enfans, riches et pauvres, manouvriers, tous s'étaient donné rendez-vous à cette solennité, car leurs vœux à tous étaient enfin couronnés! Des

telles nombreuses se montraient aux fenêtres des maisons voisines; et, le long même de la toiture de plusieurs, pendaient des groupes de curieux. Le faubourg Bressigny, à partir de la rue Desjardins jusqu'à l'église paroissiale, était décoré de guirlandes, de couronnes et de vases de fleurs. Sur une estrade élégamment décorée tenait la musique du 28e. de ligne, dont l'officeux concours fait rarement défaut à nos cérémonies religieuses. Une tente fort gracieuse, ornée des monogrammes de Jésus, de Marie et de Joseph, abritait les magistrats et les notables de la ville. Au milieu d'eux vint s'asseoir Mgr. Angebault, entouré de ses grands-vicaires et d'un nombreux clergé. Les prières d'usage achevées, M. le curé de Saint-Joseph monta en chaire, et sa voix émue laissa tomber sur l'assemblée suspendue à ses lèvres de ces paroles simples qui vont toujours au cœur, parce que le cœur les a dictées.

IRLANDE.

— Les archevêques et évêques d'Irlande qui étaient réunis en synode à Dublin se sont séparés après cinq jours de délibérations. Nous avons fort peu à ajouter aux renseignemens que nous avons déjà publiés sur ce qui s'est passé dans cette assemblée solennelle. La résolution la plus importante prise par les vénérables prélats est celle relative au *bequest-act*, résolution dont nous avons expliqué la portée. Nous avons dit aussi que l'éducation des enfans des soldats catholiques avait éveillé leur sollicitude, et qu'ils devaient demander au Gouvernement la modification de certaines dispositions de la loi relative aux mariages mixtes.

Les affaires du grand séminaire de Maynooth et la situation des collèges que les catholiques d'Irlande possèdent à Paris, à Rome, en Espagne, en Belgique et ailleurs, ont occupé successivement le Synode. Le *Freeman's Journal* nous apprend qu'une pétition rédigée en termes fort pressans a été signée par les évêques pour demander qu'il plaise au Parlement d'abroger les clauses de l'acte d'émancipation et du *bequest-act* qui placent les ordres religieux en dehors de la loi commune, ainsi que tous les vieux statuts qui subsistent encore contre eux, et qui ont été abrogés pour le clergé séculier et les sujets catholiques.

Le résultat important de cette réunion est dans le rétablissement de l'accord qui avait cessé d'exister entre les membres de l'épiscopat, et qui affaiblissait l'influence qu'ils avaient eue jusqu'à ce jour sur la population de l'Irlande et le Gouvernement.

ALLEMAGNE.

— Pour la seconde fois, un théologien catholique, M. Joseph Vander-Burg, a remporté le prix d'une question scientifique proposée par la faculté protestante de l'université de Bonn, tandis que pas un des professeurs de théologie protestante n'a pu parvenir à cet honneur. Le prix de la question posée par les facultés de théologie catholique, ainsi que l'accessit, ont été remportés par des écrivains catholiques, MM. Jean Stiel et Joseph Gallier. Le prix de philosophie est tombé en partage à M. Maximilien Enger, de Duren, en concurrence avec deux philologues catholiques. « Il semblerait, dit à ce sujet une correspondance de Bonn, que ces faits devraient suffire pour démontrer la supériorité scientifique des facultés catholiques de notre université, et pour réduire au silence les perpétuelles sorties de leurs adversaires contre ce qu'ils appellent la stupidité et l'ignorance de l'enseignement catholique comparé aux éclatantes lumières de la science protestante. »

PRUSSE.

— Si l'on veut se faire une juste idée de l'équité prussienne à l'égard des catholiques du royaume, il suffit de jeter un coup-d'œil sur la distribution des chaires théologiques dans les deux universités de Bonn et de Breslau, en ne perdant pas de vue que la première est de fondation catholique, et que le gouvernement s'est empressé de la transformer en université *mixte*, ce qui n'a eu lieu pour aucune des universités protestantes.

La faculté de théologie catholique à Bonn compte trois professeurs ordinaires. La faculté protestante se compose de quatre professeurs ordinaires, de deux professeurs extraordinaires, et de deux instituteurs privés. A Breslau, la faculté de théologie catholique compte quatre professeurs ordinaires et un extraordinaire, pour deux cent onze étudiants qui suivent ses cours. La faculté protestante au contraire est pourvue de six professeurs ordinaires, de trois extraordinaires et de deux instituteurs privés, en tout de onze maîtres enseignant pour soixante-onze candidats en théologie évangélique. Encore faut-il observer, que ceux-ci sont bien plus largement rétribués que leurs confrères catholiques, sous le prétexte qu'ils ont femme et enfans à nourrir.

RUSSIE.

— Une lettre de Saint-Petersbourg annonce que l'empereur Nicolas envoie le comte Blandoff à Rome en qualité de commissaire extraordinaire chargé de traiter avec le Saint-Siège des affaires catholiques en Russie et en Pologne. Cette lettre ajoute que le négociateur russe sera accompagné de M. de Hube, jurisconsulte très-éclairé en matière canonique, et attaché, dit-on, au ministère intérieur, division des cultes étrangers. M. de Hube passe, de plus, pour un catholique très-dévoûé. Il ne nous appartient pas de juger de sa science ni de son dévouement à l'Eglise, bien que nous sachions que les catholiques *dévotés* ne sont guère soufferts dans un poste comme celui qu'il occupe. Quand à M. le comte Blandoff, son nom, son titre même, qui lui a été donné comme récompense de la part qu'il a prise à l'apostasie des trois évêques du rite grec-uni, sont assez connus à Rome comme dans toute l'Europe, pour donner plus que des doutes sur la lettre que nous citons, et suivant laquelle l'empereur se montrerait actuellement ou ne peut mieux disposé en faveur

de l'Eglise catholique de son empire. Si telles étaient en effet les dispositions de ce monarque, il nous semble qu'il n'aurait pas fait choix, pour cette mission si difficile, d'un pareil personnage.

DUCHE DE BADE.

—Le grand-duc de Bade vient de rendre un décret provisoire, en vertu duquel les mariages concertés entre personnes de deux cultes différents, lorsqu'il existe pour l'une d'elles un empêchement ecclésiastique que l'Etat ne reconnaît pas, pourront être célébrés, après deux publications dominicales et affiches de leurs noms pendant huit jours, par le bougmestre du lieu. Le pasteur de la partie qui enfreint les lois de son Eglise, ne pourra être astreint à la présence passive, mais il sera tenu d'inscrire sur les registres de la paroisse le mariage ainsi célébré. Ce décret dispense donc les curés catholiques de coopérer en aucune sorte à la célébration de mariages mixtes sans dispenses et sans conditions. C'est ainsi que les protestans se voient successivement contraints à se départir de la législation matrimoniale qu'ils faisaient peser sur le clergé catholique.

ÉTATS-UNIS.

Le Père de Smet.—Ce pieux missionnaire catholique est arrivé tout récemment, à St.-Louis, de retour d'un voyage en Orégon. Il a descendu le Missouri, pendant plus de 2,000 milles, dans un frêle esquif.

Nécrologie.—Le vingt neuf novembre est mort dans le comté de Graves, Kentucky, le révérend Alfred Hagan, âgé d'environ quarante ans, et natif du comté de Nelson, dans le Kentucky. Cet excellent ecclésiastique, que nous avions eu l'occasion de connaître intimement, en le préparant pour la réception des ordres sacrés, il y a huit ans, était remarquable par une tendre piété, une exactitude et une régularité scrupuleuses dans l'accomplissement de ses devoirs, et un zèle infatigable dans l'exercice de son ministère. Ce sont les travaux pénibles des missions qui ont hâté sa mort. Déjà l'année dernière une maladie grave l'avait mis aux portes du tombeau. A peine relevé, il avait repris le cours de ses occupations comme à l'ordinaire, mais sa constitution affaiblie n'était plus en état de supporter tant de fatigues. Il a succombé après une maladie de deux mois supportée avec la douceur, le calme et la patience qui l'avaient toujours caractérisé. *Le Catholic Advocate* a rendu un juste hommage à la mémoire de ce respectable Prêtre.

Propagateur Catholique.

Incendie.—Dimanche matin, l'Eglise catholique de Saint Jean Baptiste des Achemens à New-York située dans la 30^e rue, a été entièrement consumée par les flammes. Le feu a pris naissance dans un petit magasin de vivres, appartenant à l'Eglise. Le chef de la police et plusieurs compagnies de pompiers s'étaient rendu au premier appel sur le lieu du sinistre, mais leurs efforts ont dû se borner à empêcher l'incendie de gagner les maisons voisines.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Chemin de fer de Burlington et Ogdensburg.—Un arpenteur a été employé dernièrement à inspecter la route entre Burlington, et Ogdensburg, pour y faire passer une ligne de chemin de fer. Cette ligne en quittant Burlington suivra le bord sud du lac Champlain jusqu'à St. Alban, de là par Hog-Island et St. Albert, en ligne directe à Rousse's-Point, où l'on trouvera toute facilité pour construire un pont sur le Richelieu, et de là elle se dirigera sur les bords du St. Laurent jusqu'à Ogdensburg.

Astrapaea Wallachii.—On peut voir au jardin botanique de M. Guilbault cette superbe plante qui a fleuri pour la première fois en Canada. Elle a été importée du Sud l'an dernier. Le propriétaire du jardin botanique de Linnée à New-York la décrit comme une des plantes les plus splendides, qu'on ait jamais vues sur ce continent. Elle est indigène du Mauritius, ses feuilles sont de forme circulaire, et d'une grande dimension, mesurant dix pouces de diamètre ? M. Guilbault montre cette plante *gratis* aux personnes qui visitent son jardin.

Suicide.—La Gazette d'Hamilton rapporte qu'un M. Downing, trésorier du bureau de police, s'est suicidé la semaine dernière en se coupant la gorge avec un rasoir. Il venait de sortir pour aller dans sa cour lorsque sa fille l'aperçut étendu par terre et nageant dans son sang. Malgré les soins des médecins, il mourut une demi-heure après. On a trouvé dans sa poche d'habit une lettre adressée à sa femme qui commençait par ces mots : " demain tu seras dans la peine, et moi dans la misère."

Aux cultivateurs.—La compagnie du Canada est prête à disposer de huit cents acres de terre, dans le district de Huron, Haut-Canada ; elle loue les terres pour 10 ans : elle ne requiert aucune somme immédiatement ; mais pendant dix ans, le locataire aura à payer un peu plus que l'intérêt du prix que la terre pourrait être vendue, et il sera libre d'acheter la terre dans le cours des dix ans, pour un prix qui sera fixé dans le bail. Le district de Huron est très-fertile, il a doublé sa population pendant les quatre dernières années, et compte, d'après les derniers rapports officiels, 14,983 âmes.

Minerve.

Folie déplorable.—Un correspondant d'Yamachiche, nous apprend qu'une femme Blais, de St. Barnabé, district de Trois-Rivières, c'est suicidée la semaine dernière, sous l'influence d'une aliénation mentale. Après une attaque de fièvre qui lui avait dérangé l'esprit, cette infortunée était sortie de chez elle, et s'était réfugiée dans une maison abandonnée, où on la trouva le lendemain à demi-morte de froid et d'inanition. Après cette tentative, elle chercha à se couper le cou avec un rasoir, et se fit des incisions assez graves

qu'elle en mourut quelques jours après. Cette malheureuse était une pauvre femme qui faisait profession de soigner les malades. Elle était mère de 3 enfants dont deux sont morts quelques jours avant qu'elle se soit ôtée la vie.

Idem.

—Nous voyons dans les journaux Anglais que le successeur de Lord Elgin à la Jamaïque, Sir Charles Grey, sont arrivés dans cette Ile, et que le Capitaine Higginson, le ci-devant Secrétaire de Lord Metcalfe, est déjà rendu à son gouvernement d'Antigua et qu'il y a convoqué la Législature.

Revue Canadienne.

—Notre digne maire, J. E. Mills, écr., vient d'adresser une lettre au président de l'association des pompiers de Montréal dans laquelle il lui offre la magnifique donation de £150 pour aider la caisse de secours qu'ils viennent de former pour secourir les pompiers qui seraient blessés ou éprouveraient quelques accidents dans l'exécution de leurs devoirs et pour secourir les veuves et enfants, en cas de mort. L'association a voté des remerciements.

Idem.

—Un écrivain Américain dit quelque part que les Etats-Unis sont bornés au nord par l'aurore boréale, à l'est par le soleil levant, à l'ouest par l'horizon et au sud par aussi loin qu'il leur plaira d'aller !

Idem.

Asile des Insensés.—La Gazette de Québec donne la statistique suivante sur le nombre de patients admis à l'Asile des Lunatiques à Beauport, depuis l'origine de cet établissement, c'est-à-dire depuis le 15 septembre 1845.

Du district de Montréal.....	84
“ de Québec.....	53
“ de Trois-Rivières.....	9
“ de St François.....	2
Emigrés.....	2
Pénitentiaire.....	1
	<hr/>
	151
Morts.....	21
Guéris.....	15
Emmenés par leurs parens.....	2
	<hr/>
	38

Demeurant à l'Asile le 31 déc. 1846.

FRANCE.

—On lit dans la Gazette :

“ Le vainqueur d'Alger, le maréchal de Bourmont, est mort.

“ Il est mort entouré de ses fils, qui l'accompagnaient, il y a seize ans, lorsqu'il partit pour aller conquérir la France cette ville réputée imprenable, qui avait résisté au génie et à la fortune de Charles-Quint. Un seul a manqué à cette triste réunion de famille, c'est celui qui arrosa de son sang la victoire de son père, et qui, plus heureux que lui mourut au champ d'honneur, en combattant pour la France.

“ Le maréchal de Bourmont est mort en chrétien et en soldat, sans ostentation, sans faiblesse.”

—Le conseil municipal de Cavillon (Vaucluse) avait renvoyé les Frères des Ecoles chrétiennes parce qu'ils n'avaient pas voulu borner leur enseignement aux premières notions, et fermer leur porte aux élèves autres que les tout petits enfants. Une souscription a été ouverte et aussitôt remplie.

ANGLETERRE.

—On lit dans le Globe de Londres du 16 novembre :

“ Le gouvernement vient d'acheter 14 acres de terres à l'est de la ville de Birmingham pour y élever de grandes casernes centrales pour l'Angleterre. Ce terrain est situé à l'angle de l'embranchement, entre les chemins de fer de Londres à Birmingham, et de Birmingham à Derby. La dépense sera de 25,000 liv. sterl. (625,000 fr.). Ce seront les plus grandes casernes qui aient jamais été bâties en Angleterre. De là par les chemins de fer, les troupes qui y seront casernées pourront être transportées dans quelques heures, sur avis reçu du quartier-général. Le télégraphe électrique sera amené au centre des casernes ; il communiquera avec tout le pays.”

—On a reçu à Londres, par la corvette à vapeur le *Polyphemus*, des nouvelles du Portugal jusqu'au 17 novembre. Cette corvette a fait en quatre jours la traversée entre Lisbonne et Plymouth. A cette époque, la situation du corps d'armée du maréchal Saldamba et celui de l'insurrection était toujours la même. L'arrivée du colonel Wyld, qui s'est rendu dans les deux camps, faisait croire généralement à la possibilité d'un arrangement pacifique. La mission de cet officier est, à ce qu'on assure, toute diplomatique, et a pour but de faire respecter les anciens traités en vertu desquels l'Angleterre se trouve garante de la sûreté du trône et de la personne de la reine. Du reste, on pensait que les fortes pluies qui commençaient à tomber au départ, du *Polyphemus* pourraient obliger les deux généraux à lever leur camp sans en venir aux mains, car ni l'un ni l'autre n'étaient pourvus d'effets de campement, et tous deux manquaient d'argent et de vivres.

A la date du 17, aucune lettre de Lisbonne ne parle de l'événement arrivé à Oporto à la frégate anglaise l'*America*, bien que huit jours se fussent déjà écoulés depuis l'époque attribuée à ce fait par les journaux anglais. Le *Morning-Herald* révoque en doute cette nouvelle, et prétend que dans aucun cas cette frégate n'aurait pu tenter de franchir la barre d'Oporto.

Les journaux espagnols arrivés aujourd'hui ne contiennent que des bruits contradictoires sur les évènements qui se seraient accomplis dans les provinces. L'Espagnol annonce que le fort San-Miguel, une des positions les plus importantes des environs de Lisbonne, se serait déclaré contre la reine, et que les îles Açores se seraient également soulevées. Les correspondances anglaises bien plus récentes n'en font aucune mention.

L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE.

— Ne croyez point en ce moment que la grande affaire qui pèse sur l'Angleterre, et paraît faire chanceler toute sa politique, soit en effet dans les mariages accomplis en Espagne et dans la violation du traité d'Utrecht. Non, il ne faut pas sur ce point prendre le change à la suite des journaux anglais qui s'inspirent de l'humeur tracassière et naturellement inquiète de lord Palmerston. La plaie, le grand tourment qui minent au-dedans le grand colosse de la politique anglaise, c'est la question des subsistances. Ce sont les céréales qui alarment les grands propriétaires ; ce sont les tarifs renversés par sir Robert Peel qui ne sont pas encore assez détruits ; ce sont les exigences de la position que les évènements et les ligueurs ont faite au ministère de lord John Russell ; c'est enfin la famine qui menace la population entière de l'Angleterre. Voilà le danger ; tels sont les véritables soucis du ministère et de la politique de l'Angleterre.

Certes, il y a bien de quoi s'inquiéter pour l'avenir, quand le présent est plein de tempêtes. Genève, Madrid, Lisbonne et Oporto travailleront toujours assez, en définitive, même sans le vouloir au succès des intérêts politiques ou commerciaux de la Grande-Bretagne. Comme acharnée, cette dominatrice des mers, cette habile ouvrière de révolutions chez les autres nations, saura toujours, par quelques fils, arrêter les imprudens au passage. Quand on est assis sur les deux rocs de Malte et de Gibraltar, on peut regarder passer les évolutions des autres peuples. Quand on atteint presque la Russie par le Gange, on peut permettre à sa rivale, la France, de s'allier avec l'Espagne par le mariage d'un cadet de famille royale. Les cimes des Pyrénées n'atteindront jamais les hauteurs de l'Himalaya.

Mais que peuvent toutes ces possessions et ses ressources de politique extérieure, contre l'abaissement trop grand du prix des céréales en Angleterre et contre l'horrible famine qui décime l'Irlande, déjà périodiquement décimée par la misère ordinaire depuis soixante ans ? Contre de tels fléaux il n'y a plus de politique possible : c'est Dieu qui parle et qui châtie de la sorte.

C'est ce que paraît merveilleusement comprendre le chrétien, le catholique O'Connell. Ici, pas de politique, a-t-il répondu à une motion. Puis il s'est exclusivement occupé des moyens de sauver le peuple irlandais des atteintes du fléau destructeur.

Un meeting a eu lieu à Fermoy, le 24, pour convenir des points principaux à soumettre au lord-lieutenant. Voici la substance des délibérations adoptées dans cette conférence, et publiées par le Times du 28 :

“ 1°. Dans toutes les baronies irlandaises, les propriétaires et leurs fermiers ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour assurer de l'ouvrage aux classes pauvres, mais les commissaires des travaux publics ont fait naître des difficultés et des délais ;

“ 2°. Il est absurde d'avoir décidé que les salaires seraient de 2 pence au dessous de ce qu'ils sont déjà ; il est constant que le salaire, fixé comme il l'a été par le bureau des travaux (*board of works*), n'assure pas même un seul repas par jour à chaque famille ;

“ 3°. Le meeting, considérant qu'un grand nombre de terres resteront, sans doute, en friche, par suite de la misère publique, demande l'extension des dispositions du *Labour rio act* (bill du taux des travaux) ;

“ 4°. Le meeting a vu avec un profond regret les sermons sans cœur (*heartless lectures*) adressés par sir Raoulyph Routh à plusieurs nobles irlandais qui pressaient le gouvernement de prendre des mesures pour augmenter l'approvisionnement des marchés.”

Après plusieurs mesures de détail sur des intérêts locaux, la séance a été close par un discours d'O'Connell, dans lequel nous remarquons le passage suivant :

“ Les choses en sont venues à d'effrayantes extrémités, m'autorisez-vous à dire au lord-lieutenant que la paix du pays est menacée ? (*is not secure*.) (Nous vous y autorisons ! nous vous y autorisons !) Ne m'autorisez-vous pas à lui déclarer qu'en ce moment même on meurt de faim dans le pays ? (Mesmes avis que le plus haut) ; qu'il sera responsable de la mort d'une foule d'infortunés si quelque chose n'est fait pour les secourir ? (Écoutez ! écoutez !)

“ Je serai auprès du lord-lieutenant l'écho de vos voix ; je sais que son cœur est généreux, que son caractère est noble, et je crois qu'il fera pour le peuple ce qu'il pourra. Si ces bonnes dispositions sont contrariées en Angleterre, je dirai à lord Russell qu'il ne doit attendre aucun concours des membres irlandais du parlement ; je n'appartiens à aucun parti, si ce n'est à celui du peuple : à celui-là je dois être attaché, je lui dois tout, et il ne me doit rien ; mais, que l'on ne s'y trompe pas, lorsque je dis le peuple, je ne parle pas seulement du pauvre qui gagne à peine son pain à la sueur de son front, du paysan, du fermier, mais de tout le monde, depuis le premier pair du royaume jusqu'au plus humble villageois. Mon devoir est de veiller aux intérêts de tous, de protéger à la fois les propriétaires, les fermiers, les ouvriers, de rendre justice à chacun, d'assurer un meilleur avenir au pays, et de dévouer mon cœur et mon âme à l'accomplissement de cette grande tâche.”

Ami de la Rel.

ITALIE.

Etats-Romains. — Nous avons déjà annoncé que le gouvernement pontifical venait de nommer diverses commissions chargées de présenter des projets pour les réformes les plus importantes que réclament ses Etats.

Tout en maintenant les commissions déjà instituées par son prédécesseur Grégoire XVI pour l'amélioration du code pénal et celui de procédure criminelle, le pape Pie IX a adjoint à la commission M. A. Berghai, auditeur de Rote ; M. Bertoli, avocat-général du fisc ; M. Cicognani, avocat consistorial ; avec Silvani, de Bologne ; Pagani ; d'Imola ; Giuliani Maurate ; Léoni ; Cilli, de Spolète ; Dionisi, défenseur public ; Pagnoncelli, substitut de la chambre, et Berghi, docteur en droit, procureur de collège.

La commission instituée *ad referendum* pour proposer les améliorations à introduire dans l'administration provinciale et communale se compose de MM. Quaglia, auditeur de Rote ; Savelli, clerc de la chambre ; Mertel, lieutenant du tribunal de l'A. C. ; Pellegrini, assesseur en second du tribunal du gouvernement des provinces ; Aldobrandini et Odescalehi ; du commandeur don Carlo Tortonia ; du marquis Potengiani, président de la chambre du commerce, et du comte Carleschi, membre de la congrégation de révision.

Presque toutes les personnes nommées dans ces diverses commissions appartiennent notoirement à l'opinion modérée, et occupent, par leurs talents déjà connus, un rang distingué dans l'estime de la population des Etats romains, et même dans celle du monde savant. L'un d'eux, M. Silvani, a fait partie, en 1831, du gouvernement provisoire de Bologne.

SUISSE.

— On mande de Genève, le 11 octobre :

“ Genève offre en ce moment un triste spectacle. Les ponts brisés, les maisons labourées par les boulets, les rues dévastées, les citoyens consternés tout présente les traces d'une révolution populaire.

“ La journée du mercredi 6 a été surtout désastreuse. Pendant trois heures les Genevois ont pu se faire une idée des trois journées de juillet de Paris. Le canon a grondé, pendant ces trois heures, dans une ville où, de mémoire d'homme, il ne s'était fait entendre au milieu de ses rues.

“ Aujourd'hui, la milice est licenciée et le service de la ville se fait par une garde urbaine en costume de 93, blouses, bonnets, casquettes, habits bourgeois, avec des rubans rouges ou jaunes à la boutonnière.

“ Le gouvernement provisoire est à l'œuvre pour mettre un peu d'ordre dans les affaires.

“ On a vu son début : un premier arrêté fait peser sur les membres de l'ancien gouvernement la responsabilité de *tous les dégâts* ; leur fortune n'y suffira pas. Est-ce bien débiter ? On parle déjà de confisquer leurs propriétés. Ce serait un mauvais commencement.

“ Bien que le calme soit rétabli, il ne faudrait qu'une terreur panique pour bouleverser encore une fois la cité.

“ Un cri *aux armes !* poussé dans la nuit de vendredi à samedi, a fait soudain prendre la fuite à tous les étrangers.

“ Samedi, les portes de la ville ont été fermées durant trois heures pendant les funérailles des *héros* de Saint-Gervais ; ceux qui ignoraient le motif de cette fermeture croyaient déjà à un renouvellement des barricades.

“ Les membres conservateurs du gouvernement d'éché ont commencé par mettre leur vie et celle de leur famille en sûreté, en gagnant la frontière sarde ou française. Près de trente membres sont à Hermance, village moitié sarde, moitié genevois. Toutes les grandes et riches familles s'expatrient. Le commerce est ruiné pour longtemps, et l'hiver se présente sous un aspect fort triste.

“ P. S. Les bataillons du gouvernement vaudois occupent tous les villages sur la limite de la France, depuis le Jura jusqu'au lac. Les troupes de M. Druey se tenaient prêtes à venir au secours de leurs frères.

“ Quelques corps francs de Nyon et des environs se sont présentés au château de Nyon pour s'emparer de deux petites pièces de canon. On dit même que le préfet de Nyon aurait reçu quelques égratignures.”

Univers.

MEXIQUE.

Confirmation des nouvelles inquiétantes. — Santa-Anna près de Saltillo, — Probabilité d'une bataille désespérée.

Washington, 12, janvier, 10h. du soir.

Le steamer des E.-U. *Edith* est arrivée à la Nouvelle-Orléans ; il a quitté Brazos-Santiago le 30 novembre, et a apporté la confirmation de l'approche de Santa-Anna sur Saltillo avec des forces considérables que l'on porte jusqu'à 30,000 hommes. Le général Taylor n'était qu'à 6 ou 8 milles dans sa marche sur Victoria, quand l'estafette a quitté Monterey. Les troupes des généraux Twiggs et Quitman n'étaient en avance que de douze milles ; des ordres ont été donnés immédiatement à toute la division de revenir sur ses pas et de se diriger sur Saltillo. Le général Butler avait déjà réuni toutes les forces dont il pouvait disposer pour aller rejoindre le général Worth. Le général Lane était également parti pour Saltillo le 20 décembre. Le matin suivant, le général Marshall a pris la même destination avec le reste des troupes. A l'exception du commandement de Hunter et de Swartout, toute la garnison de Camargo se hâta aussi de gagner Saltillo. L'alarme avait été donnée dès avant que les mouvemens de Santa-Anna fussent positivement connus, et le général Wool n'était qu'à 19 milles de Saltillo aux derniers avis. On supposait qu'il arriverait en temps utiles pour repousser l'ennemi.

Le bruit avait couru, mais sans crédit, que Santa-Anna avait jeté 17,000

hommes entre les généraux Worth et Taylor. On pensait généralement qu'une bataille avait dû être livrée le 25 décembre, mais que les renforts sus-mentionnés était arrivés à Saltillo avant cette époque. Dans ce cas, les généraux Taylor et Worth avaient sous leurs ordres 7,000 hommes, à l'aide desquels l'armée mexicaine a dû être repoussée. Toute la vallée de Rio-Grande était en fermentation; on redoutait à Camargo, à Matamoras et sur les autres points, une attaque des *rancheros*, commandés par Canales, auquel on attribuait 2,000 hommes.—Appel a été fait aux citoyens, à Matamoras et à Brazos de s'enrôler pour le suivre.

Le général Scott est arrivé, le 28 décembre, à Brazos; et s'est mis en route pour l'embouchure du Rio-Grande; le jour suivant, il attendait quelques chevaux pour se diriger sur Camargo.

Un exprès, pensait-on, avait été envoyé au général Patterson, pour contre-mander sa marche sur Victoria.

Une lettre du *Picoyume* donne les détails les plus circonstanciés, et ne laisse plus planer le moindre doute sur les faits que nous venons de rapporter. Cette lettre est datée de Tampico, le 23 décembre. Elle confirme la nouvelle du refus fait par le Congrès mexicain de cesser les hostilités avant le retrait des troupes et de l'escadre.

Il a, de plus, décidé qu'il n'accepterait aucune intervention européenne, quelle qu'elle fût, qui aurait la paix pour objet.

POLOGNE.

—Les correspondances des journaux anglais donnent quelques détails sur les arrangements des trois puissances du nord à l'égard de la république de Cracovie. Le *Times* publie une lettre dans laquelle on dit qu'une partie de la Gallicie sera cédée à la Russie. On ne parle pas de l'indemnité qui sera donnée à la Prusse. Cette lettre se termine ainsi :

L'existence de Cracovie comme ville libre ayant été garantie par le congrès de Vienne, nous sommes curieux de savoir de quelle manière la nouvelle cessation de cette existence sera reçue par la France et par l'Angleterre, qui avaient été parties contractantes au traité, et dont leurs trois alliés du Nord eussent dû préalablement consulter les vues à ce sujet.

« Il est peu douteux que cette affaire provoquera de véhémentes interpellations dans les chambres françaises et dans le parlement anglais. Il est également certain que ces clamours n'assureront pas la liberté de Cracovie, que les puissances du Nord sont décidées à traiter comme une question qui n'intéresse qu'elles seules, et touchant laquelle elles ne veulent admettre aucun appel de la part du reste de l'Europe. »

RELATION DE LA CONVERSION

A LA RELIGION CATHOLIQUE.

De mademoiselle Blum, née en Suisse, actuellement
Sœur de Sainte Claire à Lyon.

Suite.

M. le Curé, touché de ma situation, me mit dans une autre maison où il ne m'en coûtait que 12 livres, et j'y étais mieux nourrie; mais comme elle était très-fréquentée, je ne m'y plaisais pas.

Il n'y avait pas un mois que j'y demeurais, lorsqu'un de mes cousins arriva à Lyon, et me fit chercher pendant trois jours par ses domestiques, pour m'apporter de la part de ma tante de l'argent et des habits. Il découvrit enfin que j'étais à la Guillotière. On vint me dire qu'un de mes parens me demandait, et s'annonçait comme envoyé par ma famille. Je frissonnais et fis difficulté de le voir. La demoiselle de la maison m'y obligea, et eut la complaisance de m'accompagner avec deux de ses parens. Je me présente au voyageur qui, après m'avoir salué fort honnêtement, entra en conversation, et me pressa de retourner en Suisse auprès de ma tante, ajoutant qu'elle était prête à me recevoir; que dès qu'elle me verrait, elle oublierait tous mes égaremens, et que mon refus la ferait mourir de chagrin. Décidez-vous, mademoiselle, me dit-il en finissant, j'ai ordre de vous conduire. Je lui répondis que cette démarche était inutile, et que jamais je ne remettrais le pied dans mon pays. Je suis catholique, ajoutai-je, et j'en veux l'être jusqu'à la mort. A ces mots il entra en fureur, et se laissa aller à toutes sortes d'emportemens. Peu de temps après il s'apaisa et me demanda s'il y avait long-temps que j'étais catholique. Je lui répondis : Depuis le mois d'octobre. Il voulut savoir depuis quand je faisais mon séjour à la Guillotière. Je le satisfis. Cela ne vous fait pas grand honneur, me dit-il, de donner parmi des gens de basse condition. Je lui représentai que s'ils n'étaient pas de condition, leurs âmes étaient plus agréables à Dieu que la sienne et celles de tous les protestans. Il me présenta 500 livres, et me demanda si je reconnaissais la Sainte Vierge. Oui, vraiment, lui répliquai-je. Hé bien, reprit-il, en remettant dans sa poche la somme qu'il venait de m'offrir, la Sainte Vierge vous donnera de l'argent tant que vous en voudrez. Puisque vous avez en elle tant de confiance, elle ne vous laissera manquer de rien. Que vous êtes heureuse! Vous n'avez plus besoin de Dieu pour aller en paradis; ce sera la Sainte Vierge et les Saints qui vous y feront entrer. Voici deux tabliers de cuisine, ce sera votre

apanage. Vous êtes l'opprobre de notre famille et de tout le pays; nous vous renonçons; adieu. Je lui répondis : Et moi aussi je vous renonce; je vous dis un adieu éternel, avec bien de la douleur de vous voir si attaché à votre secte. Je me retirai pour aller lire la lettre de ma tante. Elle était écrite sur le même ton que je venais d'entendre : dès les premières lignes, je la jetai au feu.

En beaucoup d'autres occasions j'ai eu de grands reproches à essuyer et toutes sortes d'injures à supporter. Plus d'une fois les protestans m'ont traité de folle, de cerveau perdu, d'esprit misérablement abusé par l'erreur. Ce qu'on me disait de plus modéré, c'est que j'étais digne de compassion. Ceux qui me plaignaient, appuyés sur les paroles de Jésus-Christ : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle*, je les plaignais bien davantage; et plus on s'efforçait d'ébranler ma foi, plus je m'y fortifiais, répétant toujours que je croirais fermement jusqu'au dernier soupir.

Le Jeudi-Saint, méditant sur le sacré tombeau où reposait Notre Seigneur, je fus vivement touchée des grands mystères et des cérémonies de l'Eglise. Pendant que je répandais des larmes, il me vint une pensée de prier mon Sauveur qu'il daignât me faire trouver une maison où je pusse travailler à mon salut. Au sortir de l'Eglise je rencontrai M. l'abbé Hériot, qui m'ayant abordée, m'offrit ses services, me témoigna qu'il aurait souhaité me connaître plus tôt, et me combla d'honnêtetés. Je le remerciai humblement, sans lui demander aucune grâce, et mettant toute ma confiance en Dieu. Le lendemain, Vendredi-Saint, se trouvant avec madame de Claris, qui venait d'assister au sermon de la Passion, il lui fit mon histoire. Elle en fut si touchée qu'aussitôt elle vint me trouver, malgré le mauvais temps qu'il faisait alors; car le vent était si violent qu'on pouvait à peine marcher. Elle me fit tant d'amitiés que j'en étais confuse. La conversation finit par m'inviter à dîner chez elle le jour de Pâques. La seconde fête et le jeudi suivant je m'y rendis. Elle me demanda quel parti je voulais prendre. Je lui dis que tout mon désir était d'être religieuse, pour faire pénitence de mes péchés; mais que n'ayant nulle ressource, je ne pouvais l'espérer. Mon enfant; me répondit-elle, il n'y a rien d'impossible; confiez-vous en Dieu, je veux vous avoir chez moi, et vous regarde dès à présent comme ma fille. J'acceptai cette offre si gracieuse et si avantageuse pour moi, et mon premier mouvement fut d'en remercier Dieu de tout mon cœur. Je vis bien qu'on ne perd rien à se reposer sur lui. Je continuai mon petit travail ordinaire, dont le fruit servit à m'équiper; car je manquais presque de tout. J'avais coutume de me coiffer en cheveux, ignorant si cela était contraire à la piété chrétienne. Madame de Claris me fit charitablement des leçons de modestie et de simplicité auxquelles je me conformai avec plaisir.

Que m'arriva-t-il alors? Du moment que j'eus trouvé plus de secours humains, le goût sensible de la dévotion me fut ôté, et je ne sentis plus cet attrait pour la prière qui auparavant faisait mes délices. La vue du crucifix ne me faisait plus la même impression; les larmes ne coulaient plus. Ce qu'il y avait de plus triste pour moi, c'est que je n'osais plus approcher des sacrements, ni même exposer mon état à mon confesseur, dans la crainte qu'il ne me reprochât de n'être point bonne catholique. A mon ancienne paix avaient succédé un trouble et des perplexités qui me désolaient. Je me décidai cependant à lui ouvrir mon cœur. Ce ne fut pas sans en retirer un grand soulagement. Il me fit comprendre avec beaucoup de charité, que dans les commencemens Dieu me nourrissait avec le lait des consolations, parce que j'étais un enfant; mais qu'actuellement, comme je devais être plus forte, il voulait me donner une nourriture plus solide; que je ne devais pas m'attacher à ces goûts sensibles que j'avais éprouvés jusque-là, mais uniquement à Dieu, et qu'il fallait être contente dans quelque disposition où il lui plût de me laisser à l'avenir. Ces avis me furent très-salutaires, mais le calme fut de peu de durée. En peu de temps mes peines revinrent et augmentèrent. A tout moment je croyais offenser Dieu, tant je me vis tourmentée par les scrupules. Je n'osais ni boire, ni manger, ni converser, ni dormir; je vivais dans une frayeur et une anxiété continuelles, sans savoir comment je pourrais sortir d'un état si cruel. J'usai encore du remède qui m'avait tant soulagés. Je découvris tout ce qui se passait dans mon âme à mon directeur; je pris même conseil de madame de Claris, ma bienfaitrice. Il n'en fallut pas davantage pour rendre la sérénité à mon esprit et la paix à mon cœur. J'avais un père dans mon confesseur, et dans cette dame une mère pleine de tendresse et de compassion. Je ne puis méconnaître dans les services qu'elle m'a rendus une faveur du Ciel et une providence toute particulière.

Suite et fin au prochain numéro.

VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatientement attendu du Public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix : 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposés chez MM. FABRE & CIE., chez M. CHAPELEAU & LAMOTHE et à l'INSTITUT CANADIEN.

G. N. GOSSILLIN.
AGENT.

17 janvier.—4c.

A VENDRE,

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.

POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Epoques Ecclésiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.

Le Calendrier Ecclésiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

Montréal, 24 novembre 1846.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIEN DE RECEVOIR à l'HOPITAL GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.
" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix
GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
Moire d'or à relets riches et brillants.
Drap d'argent à pluie d'argent.
Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRON,

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.	Francis Hincks,
A. LaRocque, V. Prés.	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tuly,
Joseph Bourret,	Damase Masson,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis.
H. Judah.	

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Réglemens, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,
Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 14e. novembre 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans le Canada Gazette de ce jour (14 novembre), en tête de la Liste No. 7 des réclamations de Militiens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audavits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans le *Mémoire*, l'*Aurore des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

FRENIÈRE,

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapissierie.

2 octobre 1846.—6m.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'acquiescer son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

Novembre 1846.—3m.

ATELIER DE RELIEUR.



CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient qu'ils ont transporté leur Atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

ILS ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

ILS sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, Libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	Ste. Anne.
VAL. GUILLET.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.